

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 19 Mai

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95  
COMPTE CHEQUES POSTAUX  
NANTES 6.015

En 2<sup>e</sup> Page :

LE TRAVAIL DU SOL - LA CHRONIQUE SYNDICALE (prochaines réunions), LES ENGRAIS, etc.

## ÉCHOS

**NOS RACES BOVINES :** normandes, charolaises et limousines sont très appréciées en Amérique. 150 jeunes reproducteurs ont été achetés au dernier Concours général de Paris, pour le Brésil. Il a été payé pour l'Uruguay, un superbe taureau normand 42.000 francs et une vache de même race 22.500 francs.

**L'ÉCOLE NATIONALE DES BERGERS,** de Rambouillet, fondée en 1871, peut-être la seule au monde, forme des bergers modèles. Elle instruit aussi les fils de fermiers, ou de propriétaires, destinés à diriger de grandes exploitations agricoles et pastorales.

**A GRIGNON,** il sera vendu aux enchères publiques, le 8 mai, à 15 heures, des bœufs « Southdown » et « Dishley Mérinos » provenant de la bergerie de l'École Nationale.

**CONTRE LA COCHYLIS :** Plusieurs viticulteurs ont remarqué qu'en plantant près des vignes des plants de géranium, l'odeur qui s'en dégageait chassait au loin les papillons. Pourquoi ne pas planter des géraniums dans la vigne ? On renverrait la cochylis chez les voisins !

**CONTRE LES CHENILLES** et les insectes nuisibles, on a essayé, avec succès, aux États-Unis, des lampes électriques allumées la nuit, dans les cultures, et entourées de pièges.

**SYNDICATS DE DRAINAGE :** Dans le Gâtinais, où les terres sont argileuses, il existe plus de cinquante Syndicats de drainage dont l'action pour l'assainissement des sols est considérable. Ces Associations reçoivent des subventions du Ministère de l'Agriculture et sont guidées par les ingénieurs du Génie rural.

**LE CHAULIMÈTRE :** Ce nouvel appareil vient d'être présenté à l'Académie d'Agriculture, pour reconnaître la réaction des terres et leurs besoins approximatifs en chaux. Il s'agit d'une éprouvette et d'une solution de bromoform, comme réactif.

**PHOSPHATES TUNISIENS :** Durant ces deux dernières années, la production des mines tunisiennes s'est accrue de 384.000 tonnes.

**EN ANGLETERRE :** La vente du lait s'effectue avec certaines désignations « garant », « pasteurisé », « tuberculinsé ». Le lait doit répondre à certaines exigences et un contrôle sanitaire et rigoureux est effectué tant aux étables qu'à la vente aux consommateurs.

**TARIFS DOUANIERS :** Les agriculteurs d'Argentine protestent contre les tarifs douaniers, trop élevés, des pays européens, qui font obstacle à l'exportation de leurs blés. Ils parlent de représailles !!!

**LA CULTURE DU BLE,** en 1928, dépassera de beaucoup celle de 1927, en raison des plus grandes surfaces ensemencées, mais... c'est aux États-Unis d'Amérique.

**DOUX PAYS :** Les paysans russes n'apprécient guère la liberté des Soviets. Des milliers de cultivateurs ont été emprisonnés, pour avoir refusé de livrer leur blé pour quelques roubles.

**UN EXEMPLE :** Pour ne plus être tributaires de l'étranger, en ce qui concerne les blés, les Portugais vont développer leur enseignement agricole, pour obtenir une production meilleure.

**L'ÉLECTRICITÉ À LA CAMPAGNE :** Les Suédois s'en servent pour l'éclairage et le chauffage de leurs serres, où ils obtiennent des primeurs, même dans les contrées froides du Nord.

## RESTRICTIONS IMPOSÉES ENTRE VOISINS

### BORNAGE ET PLANTATIONS

Certaines obligations incombent aux propriétaires fonciers, du seul fait de leur voisinage avec d'autres propriétés voisines. Chaque année, dans les campagnes, de multiples procès et de nombreuses discordes naissent, entre voisins, pour un bornage de terres mal établi ; des plantations irrégulières, une clôture mitoyenne mal définie, ou encore un droit de passage à travers un champ, une prairie ou un enclos, que l'on voudrait abolir.

Lorsque l'entente règne entre propriétaires voisins, ces questions peuvent se régler à l'amiable, à l'aide du cadastre, des titres de propriétés et l'avis de personnes compétentes ; mais lorsque les riverains sont en mauvais termes, comme cela arrive encore parfois, ces litiges se règlent devant le juge de paix et sont la source de procès toujours onéreux.

Voilà pourquoi la question du bornage et des plantations riveraines.

**BORNAGE.** — Cette opération consiste à marquer, par des bornes, la ligne séparative de deux propriétés contiguës, non bâties. Ces bornes sont constituées le plus souvent par des pierres taillées en arête, émergeant du sol, ou encore par des arbres, ou d'autres marques fixes, facilement repérables.

Un seul texte (art. 646 du Code civil) régit le bornage. Il est dit que chacun des deux voisins peut y contraindre l'autre ; cette opération se faisant à frais communs.

La demande de bornage appartient seule au propriétaire, possesseur ou usufruitier. Un locataire, fermier ou métayer, doit donc recourir à son bailleur, s'il désire contraindre le voisin au bornage. Cette demande est une pure faculté pour chaque propriétaire, ce droit de bornage étant imprescriptible. On peut même le demander lorsque les terres sont restées sans bornes depuis plus de trente ans.

Le bornage a lieu à l'AMABLE, lorsque les propriétaires voisins sont d'accord pour borner leurs terres. Ils s'adjointent souvent un ou deux experts-géomètres pour leur faciliter la tâche ; puis, après avoir fixé les bornes ou désigné tel arbre, telle haie ou clôture, ils consistent ces opérations dans un procès-verbal rédigé en double ou triple exemplaires, qu'ils peuvent déposer chez un notaire.

Le propriétaire devra exercer une ACTION EN BORNAGE devant le juge de paix du canton, si son voisin se montre récalcitrant pour la délimitation des propriétés. En cas de contestations, non pas sur la limite, mal définie, de parcelles voisines, mais sur la possession d'une portion de terrain, le juge de paix devra renvoyer les plaignants devant le Tribunal Civil, seul juge en cette matière.

Les opérations suivantes seront alors effectuées, soit par le juge de paix ou le Tribunal Civil, suivant les cas :

- 1° Examen des titres de propriété, ou audition de témoins.
- 2° Arpentage des parcelles par un expert.
- 3° Fixation de la ligne exacte de démarcation à l'aide de bornes, de fossés, de piquets ou autres objets repérables. Dans les angles, on disposera soigneusement ces marques, de manière à ce qu'une ligne droite tendue d'une borne à une autre coïncide toujours avec la limite.

4° On rédigera ensuite un procès-verbal d'bornement, d'accord avec le juge de paix, et relatant dans ses détails les opérations effectuées.

Ces frais de bornage (tracé des limites, plantation des bornes, etc...) se répartissent par moitié entre les deux propriétaires. Il reste entendu, toutefois, que le coût d'arpentage est établi proportionnellement, au prorata de chaque surface arpentée par les géomètres.

Le DÉPLACEMENT DES BORNES constitue un délit, sévèrement réprimé par le Code pénal (un mois à un an d'emprisonnement et une amende proportionnée aux dommages).

Les propriétés avoisinant les forêts de l'Etat, ou les forêts de communes ou d'établissements publics, sont soumises à des règles spéciales de bornage, édictées par le Code forestier.

**PLANTATIONS RIVERAINES.** — Nul ne peut planter des arbres, arbrisseaux ou arbustes sur la limite extrême de sa propriété. (Art. 671 du Code civil).

Depuis la loi du 20 août 1881, les distances à observer sont de deux mètres de la ligne séparative pour toutes les essences d'arbres dépassant deux mètres de hauteur, et de cinquante centimètres pour les arbustes ou haies vives n'atteignant pas deux mètres de haut.

Il est fait naturellement exception pour les arbres en espaliers, le long d'un mur de séparation, à la condition qu'ils ne dépassent pas la hauteur de ce mur. Si ce dernier n'est pas mitoyen, seul le propriétaire du mur aura le droit d'y faire des espaliers. Si, au lieu d'une séparation en maçonnerie, il n'existe qu'une palissade ou un grillage quelconque, les distances de plantations d'arbres devront être rigoureusement observées.

Il est d'usage, cependant, de n'observer aucune distance entre deux parties également boisées et de garnir d'arbres les talus qui entourent les champs. Certains usages reconnus, ou accords particuliers, peuvent donc empêcher la stricte application de cette loi.

Un voisin peut exiger l'arrachage d'un arbrisseau planté à moins de 0 m. 50 de sa propriété. Par contre, s'il s'agit d'un arbre, distant de plus de 0 m. 50 mais à moins de deux mètres du bord, ce voisin ne pourra pas en exiger la suppression, mais demander qu'il soit coupé et maintenu à une hauteur de deux mètres. Le plaignant ne peut opérer lui-même ; cet acte d'arrachage, de coupe ou de recuit d'une plantation incombe seul au propriétaire en défaut. Comme pour le bornage, seul le propriétaire du fond lésé a le droit d'exiger de son voisin les distances de plantations prescrites par l'article 671. Un fermier ou métayer devra donc en référer à son propriétaire.

Trois cas peuvent néanmoins permettre de conserver une plantation irrégulière :

- 1° S'il y a un titre particulier.
- 2° S'il y a une destination du père de famille.
- 3° Si la plantation remonte à plus de trente ans. Il y a alors prescription ; mais une fois les arbres morts ou essés, les arbres replantés devront être à la distance exigée par le Code.

Même à une distance de deux mètres, les arbres, fruitiers ou autres, peuvent étendre leurs branches et leurs racines sur la parcelle du voisin. Le propriétaire lésé peut couper les racines qui dépassent, mais pour les branches il doit demander leur suppression au propriétaire voisin. Ce droit est imprescriptible, c'est-à-dire qu'il reste pleinement valable, même si cet état de chose existe depuis plus de trente ans.

Le propriétaire ou le fermier lésé peut couper lui-même les racines qui débordent, mais il ne peut obliger le propriétaire voisin à effectuer cette opération.

Quant aux fruits, de ces arbres riverains, qui tombent naturellement des branches, ils appartiennent au propriétaire du terrain chez qui ils sont tombés. Il n'en serait plus de même si on les faisait tomber à coups de bâton ou en secouant les branches.

En cas de litige, c'est encore le juge de paix qui tranchera la question. Mais rien ne vaut une bonne entente entre honnêtes voisins.

R. FAIVRE,  
Ing. Agr. E. S. A.

## Un Brin de Gaussette...



— Ça y est ; je l'ai mis dedans.

— Qui que t'as encore roulé, mon vieux Jean-not ?

— Mais personne, voyons. C'est mon bulletin de vote que j'ai fourré dans l'urne ! Faut bien que chacun mette son petit mot.

— Ah ! mais, t'en as fait couler de l'encre dans les gazettes, avec ta p'tite causette sur les députés. On t'as mis sur la sellette, et même qu'on a voulu voter pour toi.

— N'exagère pas, Ferdinand ! On a voulu m'entraîner dans la mêlée — j'allais dire dans la gaussette, avec ta p'tite causette sur les députés. On t'as mis sur la sellette, et même qu'on a voulu voter pour toi.

— Dame oui, dame ! Mais j'on entendu dire qu'y avait des Syndicats qui avaient posé tout un questionnaire à tous ceuse qui se présentaient à la candidature, pour voir s'ils accepteraient leur programme agricole et social ?

— Bien sûr, et ils ont tous, ou à peu près, accepté sans réserve — atchoum ! — Fallait pas être très malin pour le deviner. Tant qu'il s'agit de promettre pour être élu...

— Moi itou, je promettrai ben tout ce qu'on voudrait, pour piper 45 beaux billets et ne plus rouler en première de zouave.

— Sacré farceur ! fallait te présenter. Mais tu comprends, tout ça, c'est du papier perdu. On n'a pas besoin de billets de confession pour distinguer ceux qui sont capables de nous défendre et de sauvegarder nos droits. Le mieux c'est de choisir d'abord quelqu'un qui a des fonds en terres : on sera sûr qu'en défendant ses intérêts il défendra aussi les nôtres. Ensuite, qu'il ne fasse pas trop de promesses ; mais que ce soit un homme d'action, plein de bonne volonté, aimant les paysans pour avoir vécu et travaillé parmi eux, cherchant à faire son petit possible pour nous voter des lois favorables et justes... autant qu'on peut le faire dans cette masse d'éléments confusaires.

— C'est ben vrai. Regarde comment qu'y ont les commerçants et les ouvriers pour se défendre.

— T'as pas vu ces affiches en ville, mon vieux Ferdinand ? Ça m'a fait tordre — atchoum ! Il y en avait qui promettaient la lune, et pour mieux la faire gober ils ajoutaient : Electeurs, vous êtes le nombre et la qualité. Complexer sur moi, comme je compte sur vous... (pour ramasser mes petits billets). Si vous votez pour moi, vous ferez preuve de bon goût ; je vous donnerai ma photographie ; vous ne le regretterez pas. On nagera dans une mer de bonheur. Il n'y aura plus de guerres, plus d'octrois, plus d'impôts, ni de propriétaires ; c'est nous qui prendrons leur place !

— Ah ! ah ! ah ! c'est comme le père Toulat, y dit qui fait plus de ces propriétaires, qui pompent la sueur des fermiers comme du petit cidre. Il en veut à mort à son voisin, M. Bienassis, parce qu'il y posait sa candidature et qu'il est ben assez riche comme ça.

— C'est de la jalouse qui se condense en haine, mon pauvre Ferdinand. Depuis que la terre tourne, il y a des pauvres qui envient les riches, des gens aisés qui envient d'autre encore plus aisés, des gens malades qui envient les bien portants, de belles femmes qui sont envies par d'autres moins jolies, des cultivateurs qui jalouent leurs voisins parce qu'ils possèdent un plus beau taureau que le leur ou parce qu'ils ont récolté plus de grain ou un meilleur muscadet. En tous cas, ce père Toulat, qui en veut tant aux gros propriétaires, combien qu'il a donc de fermes ?

— Il en a ben trois ou quatre, sans compter ce qu'il a mis de côté et ce qu'il a donné à sa bru quand elle s'est mariée.

— J'ai entendu dire qu'il n'était point commode en tout avec ses domestiques. Il est ben trop roublard pour se laisser rouler. Tu vois, mon vieux Ferdinand, vaut souvent mieux un bon vieux singe qu'un âne parvenu, qui vous refilera un coup de sabot par derrière !

MAITRE JEANNOT.

## LA PYRALE

### DESCRIPTION DE LA PYRALE

Le papillon de la Pyrale (*Tortrix Pileiprana*) est plus grand que la Cochylis. Il a 1 à 15 millimètres de long et ses ailes ont 20 à 24 millimètres d'envergure. Le corps est jaunâtre, un peu doré. Les ailes supérieures sont jaunes, rougeâtres, parfois jaune pâille. Elles portent trois bandes transversales brunes à reflet souvent doré. Ces taches plus accentuées chez les mâles, permettent de distinguer le sexe. Les ailes inférieures sont d'un gris uniforme.

Au repos les ailes sont repliées de chaque côté de l'abdomen, en forme de chape. Les antennes sont longues de 50 à 60 articles et entre elles on remarque deux palettes formant en avant de la tête deux papilles parallèles.

La chenille, lorsqu'elle est adulte, mesure de deux centimètres et demi à trois centimètres de longueur. Elle est verte en dessus, d'un vert jaunâtre sur les côtés. On observe quelquefois des variations dans la teinte. Sur le dos des poils d'un vert sale et roussâtre, clairsemés, partent de ponctuations claires. La tête est de teinte très foncée.

La chrysalide, d'un vert jaunâtre au début, devient brune en quelques heures ; elle est renfermée dans un étui de soie et parfois aussi libre au milieu de fils et soutenue par des épines recourbées situées à l'extrémité de l'abdomen.

### MEURS DE LA PYRALE

Les papillons de la Pyrale volent en juillet et jusqu'en août dans les régions septentrionales. Leur vol coïncide généralement avec celui des papillons de la seconde génération de la Cochylis. Ils vivent une quinzaine de jours sans manger et meurent peu de temps après l'accouplement et la ponte. Ce sont des papillons crépusculaires qui volent au coucher du soleil et jusqu'à la nuit complète. D'après Valéry Mayet, il est régulier que leur vol reprenne à l'aube et jusqu'au lever du soleil. Le vent les immobilise sous les feuilles.

Les femelles pondent à la face supérieure des feuilles des œufs agglomérés en plaques de 50 à 60 œufs généralement. Une matière agglutinante les protège.

Au bout de dix jours l'éclosion survient. Elle peut être retardée jusqu'à seize jours.

## Propos Laitiers

Le Concours Général de Paris vient de fermer ses portes, après son éclatant succès habituel.

Le bulletin officiel des concours laitier et beurrier nous fait connaître que c'est une vache hollandaise, « Grosse », du poids de 673 kilogram, qui a remporté les plus belles récompenses, ayant donné, en vingt-quatre heures, 39 kil. 350 de lait, ou 38 litres 2, et 1 kil. 886 de beurre.

Elle se classe ainsi : à la première place sur l'ensemble des six derniers concours parisiens, comme laitière, battant les Flamandes qui détenaient jusqu'alors ce championnat, et à la deuxième place dans les championnats beurriers.

Dans la section des vaches n'ayant pas toutes leurs dents de remplacement, le double championnat échoit pour la première fois à une Normande, avec 24 kil. 892 ou 24 l. 15 de lait et 1 kil. 267 de beurre en vingt-quatre heures.

Voilà de quoi faire rêver les producteurs de lait de la Loire-Inférieure, stimuler leur émulation, les inciter à poursuivre leurs efforts d'amélioration de leur cheptel en vue d'obtenir une production laitière plus abondante, supérieure enfin à cette moyenne journalière de six litres pendant toute l'année, à grand peine atteinte dans notre département.

Mais ces bonnes dispositions prises, laissant de côté tous les rêves à la Perrette que suscite la lecture de ce palmarès, relisons avec soin cette petite brochure officielle et essayons d'en dégager quelque enseignement utile.

Ces enseignements sont connus, certes, de beaucoup, mais il nous a semblé intéressant de les faire ressortir de l'étude d'un cas concret, basé sur des documents indiscutables.

d'après Audoin, et jusqu'à vingt jours d'après Roberjot, suivant la température et l'hygrométrie de l'atmosphère.

En sortant de l'œuf, les petites chenilles ont 1 millim. 5 à 2 millimètres de long, elles sont d'un vert jaunâtre, avec la tête noire et brillante. A peine écloses, elles se laissent glisser au bout d'un long fil et gagnent ainsi les écorces des souches, les fissures de échalas, où elles se construisent un fourreau de soie blanche. C'est dans cet abri qu'elles vivent sans bouger et sans rien manger jusqu'au printemps.

Tandis que les chrysalides de Cochylis et d'Eudémis se trouvent plutôt sous les écorces des plus grosses charpentes, les petites chenilles de Pyrale hivernent de préférence en colonies nombreuses sous les écorces qui sont les plus rapprochées des bourgeons. Elles affectionnent les jeunes écorces presque adhérentes au bois, et surtout les fissures. M. Antoniadis a étudié cette question à la Station de recherches viticoles de Montpellier en 1918.

Les chrysalides de Cochylis ou d'Eudémis donnent un papillon qui vole, s'accouple et procréé la première génération ; le papillon, n'étant fait que pour reproduire et pour propager l'espèce, n'a pas besoin de nourriture. La Pyrale, au contraire, sort au printemps (fin avril, commencement de mai) à l'état de larve ; ce sont ces petites larves minuscules qui ont passé l'hiver et qui vont éclore de leurs petits cocons soyeux, et s'échappent, dès que la vigne commencera à pousser, vers les bourgeons jeunes pour manger, car elles ont faim, après huit mois de jeûne. Et c'est pour cela même qu'elles se placent, pour l'hiver, tout près de ces bourgeons qui vont pousser au printemps, c'est-à-dire sur les bras et tout près de l'intersection des coursons, c'est-à-dire tout près de l'endroit de leur attaque au moment où elles sortent de leur léthargie. (Antoniadis, Recherches sur la Pyrale. — Progrès agricole et viticole du 6 janvier 1918.)

Ces constatations ont une grande importance dans l'exécution des traitements d'hiver, soit qu'on procède par ébouillantage, soit qu'on procède par badigeonnages, il faut aller chercher les Pyrales là où elles sont abritées.

Georges CHAPPAZ.

Le Vigneron Champenois (A suivre)

Cent deux vaches, tous animaux de qualité et de condition parfaite, y ont pris part, subissant chaque jour trois traites : l'une à 6 heures, l'autre à midi, la troisième à 19 heures.

Les 3.622 litres de lait produit au total se répartissent :

1.704 aux traites de 6 heures, soit 47 % de la production totale ;

987 aux traites de midi, soit 27 % de la production totale ;

941 aux traites de 19 heures, soit 26 % de la production totale.

Ces proportions de 47 %, 27 %, 26 %, se retrouvent à très peu de chose près dans la production individuelle de chaque animal.

Avant d'admettre cependant que ces proportions seront toujours obtenues dans le régime des trois traites, il faut reconnaître que tous les animaux présentés avaient ce point commun : qu'elles étaient toutes à peu près également éloignées de leur date de vêlage.

Rendements en matière grasse

Chaque traite d'un animal ayant donné lieu à une analyse de la matière grasse, nous avons sous les yeux 612 résultats.

Les contrôles ont été faits avec une minutie et un soin qui satisfieraient pleinement le plus consciencieux des juges d'ins-truction appelé à étudier une affaire d'inculpation de fraude de lait par écrémage. Nul n'en doute.

Or, d'après ces 612 chiffres, variant depuis 7 gr. de matière grasse au litre jusqu'à 89 grammes, nous remarquons que

21 vaches ont donné au moins, à une de leurs traites, un taux de matière grasse inférieure à 20 gr. l.

Ainsi donc, un sur cinq des heureux propriétaires de ces bêtes de choix, aux termes du décret du 25 mars 1924, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes, n'aurait pu vendre le lait de cette traite, même comme lait demi-crémé.

Il est stipulé en effet (article 3 du dit décret) qu'il est permis de mettre en vente du lait demi-crémé, pourvu :

1<sup>o</sup> Que les récipients contenant ce produit porte sur font vert, en lettres blanches de huit centimètres, la mention « lait demi-crémé ».

Et 2<sup>o</sup> Qu'il renferme encore plus de 20 grammes de matière grasse au litre. C'est dire que ce même lait, naturel pourtant, comme « lait », eût pu conduire le propriétaire de l'animal en police correctionnelle.

Il n'y a nullement ici le désir de critiquer le service de répression des fraudes qui, connaissant son difficile métier, agit le plus souvent avec toute la circonspection voulue, indiquant dans un rapport détaillé que le lait incriminé provient de telle étable, de la traite de telle heure, est un lait d'une seule vache ou un lait mélangé, etc., etc.

Nous ne voulons encore moins prendre la défense du fraudeur de lait, à la juste condamnation duquel tous les producteurs sérieux applaudissent des deux mains.

Nous voulons seulement constater un fait, brutalement tiré de statistiques officielles rigoureuses.

Chaque lecteur en tirera lui-même ses conclusions.

Mais, me direz-vous, nous savons fort bien que chez un même animal le taux de la matière grasse subit des oscillations considérables d'une traite à l'autre, ou d'un jour au suivant; votre championne « Grosse » n'a-t-elle pas donné, un jour, les taux 33-65-93, et le lendemain 16-55-58, mais vous raisonnez sur le lait individuel d'un seul animal, non sur le lait de mélange généralement mis en vente et dans lequel ces oscillations s'amortissent pour donner un produit dont le taux de matière grasse varie peu.

Certes, l'objection est sérieuse. Mais, attention ! le point délicat est là ! Qu'arrive-t-il au lait de mélange ? S'agit-il du mélange de la production de 1.000 vaches, de 100 ou de 5 ?

Pouvez-vous affirmer que le mélange des laits de 100 vaches reproduira d'un jour à l'autre les mêmes taux de matières grasses aux diverses traites ?

Le Bulletin officiel du Concours de Paris vous y répondra mieux que nous-mêmes, et par la négative.

Moyenne des taux de matière grasse aux différentes traites des 106 vaches ayant pris part aux concours :

	6 h.	midî	10 h.	Moyenne journalière
1 <sup>er</sup> jour	35 g.	52 g.	42 g.	41 g.
2 <sup>e</sup> jour	28 g.	49 g.	41 g.	37 g.

Ainsi donc, même en mélangeant à chaque traite le lait de cent vaches, on n'obtient pas l'identité des taux de matière grasse entre la traite faite un jour à une certaine heure et la traite du lendemain à la même heure.

Dans notre exemple, qui n'est pas spécial dans son cas, nous constatons même un écart de 20 % dans le taux de matière grasse des traites du matin.

Quant aux variations dans le courant d'une même journée, personne n'ignore que la plus riche en matière grasse sera celle de midi, puis viendra celle du soir, et enfin celle du matin, et que la règle, pour n'être pas générale, peut cependant s'énoncer « que le lait d'une traite est, en général, d'autant moins riche en matière grasse qu'il s'est écoulé un temps plus long depuis la traite précédente, et inversement ».

Ainsi donc, cent vaches ne suffisent pas pour constituer par leur production véritablement un lait de mélange dont les caractéristiques seraient invariables.

Or, dans une région où n'existe pas de grandes industries laitières dans lesquelles on brasse, avant de les livrer à la consommation, des masses de dix à quinze mille litres de lait, dans un pays où les procédés de ramassage ou de distribution sont, comme en Loire-Inférieure, très rudimentaires, ce n'est, on peut l'affirmer, jamais un mélange du lait de cent vaches, mais bien de cinq, de dix vaches tout au plus, qui est livré à la consommation citadine.

C'est donc un lait de tout petit mélange dont les oscillations du taux de matière grasse sont d'un ordre aussi déconcertant que dans le cas d'un lait individuel.

Nous voyons en outre, même dans un lait de grand mélange, que si nous adoptions comme étalon le taux moyen général 39,56 obtenu dans notre tableau, pour le comparer au taux moyen des traites faites aux différentes heures, nous constaterions une erreur grossière, et nous pourrions être entraînés à des déductions des plus faucheuses.

Supposons toutefois que les villes de notre région arrivent à s'approvisionner du lait de grand mélange produit par les animaux de la Loire-Inférieure. Quel est le taux moyen journalier sur lequel on pourra tabler ? Atteindra-t-il ce chiffre voisin de 40 grammes donné par des animaux spécialement sélectionnés en vue d'un concours beurrier ? C'est peu probable.

Prenons bien l'objection : dans les premiers mois qui suivent le vêlage, le taux moyen beurrier est faible et les vaches du concours étant dans ce cas-là, le chiffre de 40 est déjà une moyenne faible.

## Le Travail du Sol

Dans beaucoup de milieux règne une opinion quasi-générale, dont la grande presse se fait facilement l'écho, en ce qui regarde l'intensification de notre production agricole : celle-ci serait une question d'emploi d'engrais, de machines, de semences sélectionnées.

A l'appui de la récente proposition de loi du monopole des engrais, qu'a déposée le parti socialiste, nous retrouvons bien pareille façon de voir : « Un emploi intensif et rationnel des engrais artificiels permettrait d'accroître le rendement des récoltes. Le pourcentage de la production de blé à l'hectare est trop bas, nettement inférieur aux chiffres atteints à l'étranger. Une politique des engrais s'impose. »

Sans aucun doute, les engrais jouent un rôle considérable dans l'obtention des récoltes élevées ; dans toute production intensive, ils sont un des facteurs indispensables, et il y a des régions entières où l'usage de la chaux et des phosphates, entre autres engrais, a transformé les conditions mêmes de la production agricole.

Sans aucun doute, l'emploi de bonnes semences, bien adaptées au milieu, permet de tirer parti des améliorations du sol, et, sans frais supplémentaires, d'obtenir des rendements à l'hectare sensiblement supérieurs.

Mais, malheureusement, le problème de l'intensification de notre production agricole n'est pas une simple question, on ne saurait trop le répéter, d'emploi des engrais, des machines, des semences sélectionnées. Nous disons malheureusement, parce qu'alors vraiment ce serait bien facile, ce ne serait qu'une question de crédit, d'avances à la culture, pour permettre l'achat d'engrais, de semences, de machines. Le problème, en réalité, est beaucoup plus complexe, beaucoup plus compliqué et plus difficile à résoudre. Il y a un facteur que les gens, qui ne sont pas du métier et ne sont que donneurs de conseils, méconnaissent, et qui est trop oublié : le travail du sol. Le travail du sol, fait quand et comme il convient, suivant l'état où se trouve la terre. Le travail du sol, fait quand et comme il convient, c'est tout l'art du bon praticien, que rien ne peut remplacer.

Le travail du sol, dans la majorité de nos exploitations agricoles aujourd'hui, si l'on prend l'ensemble de la France, est trop négligé ; on cherche parfois à y suppléer par l'apport d'engrais. C'est une erreur qu'il faut combattre. Les agriculteurs ont, à vrai dire, une excuse : le travail du sol, ils ne peuvent plus le faire parce qu'ils n'ont plus la main-d'œuvre suffisante.

Mettez en regard les chiffres de la consommation des engrais, en 1913 et en 1926, par exemple, et les chiffres du rendement à l'hectare de nos différentes récoltes. Il n'y a aucun rapport entre eux. Ce serait même à douter de l'efficacité des engrais, ce qui serait absurde. La vérité est que, depuis la guerre, surtout, les agriculteurs n'ont pas su s'outiller, s'organiser pour travailler la terre, la cultiver, la bien travailler, la bien cultiver.

A l'appui de cette observation, faut-il rappeler quelques exemples particulièrement frappants ? Nous connaissons tous, dans un avoir entendu, tout au moins, citer souvent les résultats, la méthode de culture Jean. — Malgré des exagérations, trop souvent abusives, des généralisations faites sans discernement, qui ont amené des esprits réfléchis à émettre des doutes sur la valeur véritable de cette méthode, il n'en est pas moins certain que, sur les terres de Brû, dans l'Aude, M. Jean a obtenu et obtient des rendements de céréales très supérieurs à ceux des agriculteurs de la région, en préparant sa terre par sept, huit et quelquefois dix passages du « cultivateur », aussitôt après la moisson, et en réalisant ainsi un ameublissement du sol arable sur une épaisseur moyenne de 17 à 20 centimètres.

La méthode Jean est, au fond, basée sur ce fait que le travail du sol et la trituration de la terre ont une importance extrême, tant pour la nitrification des réserves azotées que pour la fixation de l'azote atmosphérique et la mobilisation de l'acide phosphorique et de la potasse.

Le système Jean n'est pas partout applicable tel qu'il est pratiqué à Brû, mais partout on peut s'en inspirer. N'est-il pas, du reste, un rappel de cet enseignement de Déhéran que, dès qu'une récolte quitte le sol, celui-ci doit être travaillé sans retard, que ce soit avec un cultivateur à dents flexibles, avec un scarificateur à

dents rigides, avec un pulvérisateur, une

déchaumeuse, etc. N'est-ce pas de la culture Jean que fait, aux portes de Reims sur sa ferme des Anglais, M. Ch. Laffite, le lauréat de la prime d'honneur de la Marne qui, dans des terres de Champagne, de 1920 à 1927, a obtenu une moyenne de 31,6 quintaux à l'hectare qui, cette dernière campagne même, a dépassé, comme rendement moyen, 36 quintaux, mais sur défriche de luzerne, par exemple, exécutée, après la première coupe, il a donné, l'an dernier, au cours de l'été, comme façons culturales, 5 extirpages, 5 pulvérisages, 3 hersages, en tout quatorze façons.

Dans la région du Sud-Ouest, dans le Lauragais, la terre à blé par excellence de l'Aquitaine, on récolte aujourd'hui à peine 13 hectolitres à l'hectare, alors qu'on en récoltait 15 autrefois et cependant, aujourd'hui, on utilise des semences sélectionnées, des engrais : comment l'expliquer ? M. Serin, auquel on doit les plus belles recherches sur les blés adaptés au milieu du Lauragais, a fait cette très judicieuse observation, à propos de l'emploi des engrais dans sa région. Tout au moins, eût-il fallu que cet apport d'éléments plus actifs se combinât avec des procédés de culture dûment appropriés. Il s'est trouvé, au contraire, que, dans le même temps où la plante évaporait davantage par ses pailles plus hautes et plus fournies, la couche arable mise à sa disposition, et le réservoir d'humidité qu'elle constituait, se réduisaient en profondeur de toute l'insuffisance des labours tels qu'ils se pratiquaient couramment dans la région, depuis que s'y fait trop durement sentir la pénurie de main-d'œuvre. En même temps aussi, se ramenaient au plus strict minimum et souvent presque à rien, comme par exemple, trop fréquemment, à un simple passage de herse canadienne avant le semis, les façons superficielles et les travaux d'ameublissement, sans lesquels on n'aurait jamais compris autrefois une culture de céréales, et dont l'utilité, cependant, devenait d'autant plus grande, à mesure que sous l'influence d'une fumure plus active la plante se montrait plus exigeante !

La région du Nord de la France, le Nord, l'Artois, la Picardie, la plaine de Laon, le Valois, le Soissonnais, etc., donnent des rendements à l'hectare, dans la plupart des fermes, très sensiblement supérieurs au double de la moyenne des récoltes de blé et d'avoine de l'ensemble de la France ; mais parcourus ces régions dès août : les herbes, souvent, ne sont pas encore enlevées des champs que déjà ceux-ci ont été déchaumés ; passez-y peu après : les fumiers y sont charriés, que des charrues enfouissent aussitôt, et que des cross-kills appuient la terre labourée. Parcourez, au contraire, aux mêmes époques, nos autres régions : les chaumes sont intacts, on n'y a pas touché, on les conserve comme pacages pour les animaux, ou plutôt, faute de temps, de main-d'œuvre, on n'a pas pu les travailler ; mais aussi, quelle différence de propreté des terres, d'état des sols, et finalement de récoltes au moment des moissons ! « La terre est quelque chose de vivant », a dit Berthelot. Par le travail du sol, son ameublissement, on apporte, aux infinis petits, qui assurent la fertilité du sol, l'oxygène, l'humidité dont ils ont besoin.

L'Académie d'agriculture tchéco-slovaque avait ouvert récemment une vaste enquête sur les moyens propres à augmenter le rendement des céréales sur le territoire national. Savants et praticiens y ont répondu avec empressement, et le docteur Stoklasa, dont les beaux travaux de microbiologie des sols font autorité dans tous les pays de l'Europe centrale, arrivait à cette conclusion : « Donner au sol du fumier et une excellente préparation mécanique, pour fournir aussi à ce sol des bactéries actives et fournir à celles-ci l'oxygène qui leur est nécessaire », et ainsi « utiliser en pleine force et énergie les éléments biogènes, l'azote, le phosphore, le potassium. »

Encore une fois, il ne s'agit nullement de réduire le rôle des engrais, des semences, etc., dans l'intensification de notre production agricole, mais ces engrais, ces semences ne suffisent pas, loin de là, avant tout il faut travailler le sol.

H. HIRTER, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture.

dentés rigides, avec un pulvérisateur, une

déchaumeuse, etc. N'est-ce pas de la culture Jean que fait, aux portes de Reims sur sa ferme des

Anglais, M. Ch. Laffite, le lauréat de la prime d'honneur de la Marne qui, dans des terres de Champagne, de 1920 à 1927, a obtenu une moyenne de 31,6 quintaux à l'hectare qui, cette dernière campagne même, a dépassé, comme rendement moyen, 36 quintaux, mais sur défriche de luzerne, par exemple, exécutée, après la première coupe, il a donné, l'an dernier, au cours de l'été, comme façons culturales, 5 extirpages, 5 pulvérisages, 3 hersages, en tout quatorze façons.

Dans la région du Sud-Ouest, dans le Lauragais, la terre à blé par excellence de l'Aquitaine, on récolte aujourd'hui à peine 13 hectolitres à l'hectare, alors qu'on en récoltait 15 autrefois et cependant, aujourd'hui, on utilise des semences sélectionnées, des engrais : comment l'expliquer ? M. Serin, auquel on doit les plus belles recherches sur les blés adaptés au milieu du Lauragais, a fait cette très judicieuse observation, à propos de l'emploi des engrais dans sa région. Tout au moins, eût-il fallu que cet apport d'éléments plus actifs se combinât avec des procédés de culture dûment appropriés.

Il s'est trouvé, au contraire, que, dans le même temps où la plante évaporait davantage par ses pailles plus hautes et plus fournies, la couche arable mise à sa disposition, et le réservoir d'humidité qu'elle constituait, se réduisaient en profondeur de toute l'insuffisance des labours tels qu'ils se pratiquaient couramment dans la région, depuis que s'y fait trop durement sentir la pénurie de main-d'œuvre. En même temps aussi, se ramenaient au plus strict minimum et souvent presque à rien, comme par exemple, trop fréquemment, à un simple passage de herse canadienne avant le semis, les façons superficielles et les travaux d'ameublissement, sans lesquels on n'aurait jamais compris autrefois une culture de céréales, et dont l'utilité, cependant, devenait d'autant plus grande, à mesure que sous l'influence d'une fumure plus active la plante se montrait plus exigeante !

La région du Nord de la France, le Nord, l'Artois, la Picardie, la plaine de Laon, le Valois, le Soissonnais, etc., donnent des rendements à l'hectare, dans la plupart des fermes, très sensiblement supérieurs au double de la moyenne des récoltes de blé et d'avoine de l'ensemble de la France ; mais parcourus ces régions dès août : les herbes, souvent, ne sont pas encore enlevées des champs que déjà ceux-ci ont été déchaumés ; passez-y peu après : les fumiers y sont charriés, que des charrues enfouissent aussitôt, et que des cross-kills appuient la terre labourée. Parcourez, au contraire, aux mêmes époques, nos autres régions : les chaumes sont intacts, on n'y a pas touché, on les conserve comme pacages pour les animaux, ou plutôt, faute de temps, de main-d'œuvre, on n'a pas pu les travailler ; mais aussi, quelle différence de propreté des terres, d'état des sols, et finalement de récoltes au moment des moissons ! « La terre est quelque chose de vivant », a dit Berthelot. Par le travail du sol, son ameublissement, on apporte, aux infinis petits, qui assurent la fertilité du sol, l'oxygène, l'humidité dont ils ont besoin.

L'Académie d'agriculture tchéco-slovaque avait ouvert récemment une vaste enquête sur les moyens propres à augmenter le rendement des céréales sur le territoire national. Savants et praticiens y ont répondu avec empressement, et le docteur Stoklasa, dont les beaux travaux de microbiologie des sols font autorité dans tous les pays de l'Europe centrale, arrivait à cette conclusion : « Donner au sol du fumier et une excellente préparation mécanique, pour fournir aussi à ce sol des bactéries actives et fournir à celles-ci l'oxygène qui leur est nécessaire », et ainsi « utiliser en pleine force et énergie les éléments biogènes, l'azote, le phosphore, le potassium. »

Encore une fois, il ne s'agit nullement de réduire le rôle des engrais, des semences, etc., dans l'intensification de notre production agricole, mais ces engrais, ces semences ne suffisent pas, loin de là, avant tout il faut travailler le sol.

H. HIRTER, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture.

Dans l'état actuel, où il est consommé dans les villes de notre région du lait de très petit mélange, nous ne croyons pas qu'il soit possible, par la seule comparaison du taux de matière grasse d'un lait examiné, avec le taux moyen empiriquement admis comme étalon, de conclure à un *débit d'écoulement*.

Revenons une fois de plus à l'importance du régime des trois traites, qui amène la production, non seulement en quantité, mais surtout en qualité, et faisons tous nos efforts pour aboutir à la création de VASTES COOPÉRATIVES LAITIÈRES qui, tout en enrichissant le producteur, donnera au consommateur un lait plus propre, plus homogène, partant plus sain, et sans doute moins coûteux.

Dans la lutte contre la fraude, la coopérative laitière constitue un des remèdes les plus efficaces. Nous nous en expliquons une autre fois

LESSEAC.

LESSEAC.

LESSEAC.

LESSEAC.

LESSEAC.

LESSEAC.

LESSEAC.

## Machines Agricoles



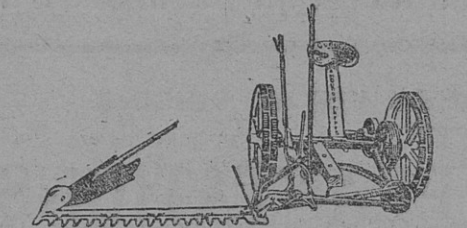
### Faucheuses

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupeuse à nervures, son embrayage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Doigts en acier moulu (et non en fonte malléable, comme dans beaucoup d'autres marques).

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles en magasins à Nantes.



TYPE RENFORCE :

Prix..... 1.235 francs.

Machine vendue avec garantie, livrée franco.

Remise à nos Adhérents

Coupe 1<sup>re</sup> ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr.

Coupe 1<sup>re</sup>07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1<sup>re</sup>15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.895 francs.

Coupe 1<sup>re</sup>30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, à engrenages hélicoïdaux, sur demande.

Mac. lies livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées.

REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNER, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser une forte javelle, sans que les tiges puissent être recoupées.

Se monte ou se démonte en trois minutes.

Prix : 200 francs.

### Herses articulées

Herses en Z, tout acier, pour hersages légers ou énergiques. Dents en acier très dur, munies d'une collerette de renforcement.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

Compartiments

Dents

Largeur

Poids

Prix

2 30 1<sup>re</sup>20 52 kil. 500 150 >>

3 45 1<sup>re</sup>80 82 kil. 250 235 >>

4 60 2<sup>re</sup>40 109 kil. 320 >>

Tous autres modèles sur demande.

Livraison franco. REMISE A NOS ADHERENTS.

Râteaux — Brabants — Cultivateurs — Semoirs — Distributeurs d'engrais — Houes — Cuseurs — Banderiers — Bâcs — Abreuveurs — Tonnes diverses — Fils de fer — Grillages — Bourrellerie, etc., etc.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

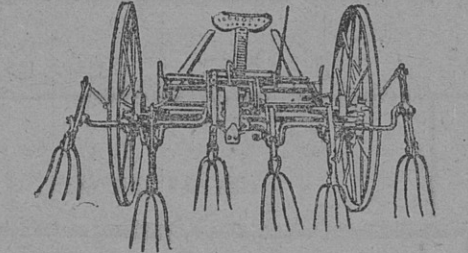
REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

### Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté. 6 fourches de 4 doigts, modèle 1928, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommandant pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.



TYPE RENFORCE :

Prix..... 1.235 francs.

Machine vendue avec garantie, livrée franco.

Remise à nos Adhérents

Coupe 1<sup>re</sup> ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr.

Coupe 1<sup>re</sup>07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1<sup>re</sup>15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.895 francs.

Coupe 1<sup>re</sup>30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 boeufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, à engrenages hélicoïdaux, sur demande.

Mac. lies livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées.

REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNER, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser une forte javelle, sans que les tiges puissent être recoupées.

Se monte ou se démonte en trois minutes.

Prix : 200 francs.

REMISE A NOS ADHERENTS. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

# Marchés aux Bestiaux

## LA VILLETTE

Lundi 23 Avril 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.651	500	8 60	7 50	5 80	9 50	5 16	4 11	2 90	5 89
Vaches	1.825	250	8 60	7 50	5 50	9 60	5 16	3 83	2 75	6 14
Taureaux	567	30	6 70	6 40	5 60	7 30	4 02	3 50	2 80	4 53
Veaux	2.223	920	13 30	10 30	7 60	15 10	7 98	5 87	4 10	9 06
Moutons	14.608	1.120	16 40	13 00	11 00	18 10	8 20	6 11	4 84	9 05
Porcs	3.159	0	10 28	9 72	7 42	10 57	7 20	6 90	5 20	7 40

Lundi 30 Avril 1928

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3.315	400	8 20	7 30	6 00	9 20	4 92	3 96	3 00	5 70
Vaches	1.657	200	8 20	6 90	5 80	9 40	4 92	3 77	2 90	6 02
Taureaux	550	50	6 50	6 20	6 00	7 10	3 90	3 40	3 00	4 41
Veaux	2.998	499	12 90	10 00	7 50	14 70	7 74	5 70	4 05	8 82
Moutons	12.446	410	15 70	12 30	10 20	17 40	7 85	5 78	4 49	8 70
Porcs	3.388	0	10 14	9 42	7 42	10 42	7 10	6 70	5 20	7 28

### PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

La vente a été plutôt difficile avec un recul assez sensible dans l'entre-deux qui ne trouve qu'un médiocre débit aux abattoirs. Cependant les très bons animaux se sont à peu près défendus.

**BŒUFS.** — Les gris de l'Ouest, de Charante, Parthenais, choletais, mancaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3,70 à 4,15 ; en bonnes sortes, de 3,40 à 3,75, et en viande ordinaire, 3 à 3,45.

Bœufs bretons 3,60 à 4 ; ordinaires 3 à 3,65.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3,05 à 3,35, tandis que les animaux plus grossiers variaient de 2,60 à 3,10. Bretons extras 3,60 à 4 fr.

**VEAUX.** — Les arrivages étaient excessifs, mais les très beaux animaux ont pu

à peu près conserver leur prix. Dans tout le reste, il faut voir un recul de deux à quatre sous par livre.

Angévins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 5,40 à 6,10. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5,50 à 6,20. Manche, cannaï, gournayeux, 5,40 à 6,20. Vendée, Deux-Sèvres, 5 à 5,70.

Les bretons ont été traités de 5 à 5,70.

**MOUTONS.** — Les agneaux de Sarthe, Mayenne, Vendée, ont valu 6,70 à 7 fr.; maraichins, bretons, 6,70 à 7,10 ; méis, 6,80 à 7,30.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine ont été faits 5,80 à 6,60. Bretons, maraichins, 5,90 à 6,70.

Brebis tondues : Maraichines, 4,55 à 5,10. Sarthe, Mayenne, Vendée, 4,50 à 5,20. Mères usées, 3,50 à 3,90.

**PORCS.** — Vente mauvaise. Recul de 10 à 20 francs par 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 7,20 à 7,30 le kilo vif ; bons maigres de pays, 6,80 à 7,20 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 6,60 à 7,10 ; gros gras et nourrisseurs, 6,50 à 6,70.

**COCHES.** — Vente mauvaise de 4,80 à 5,50.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 22 contre 19 il y a huit jours. Vente calme entre 150 et 400 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

### ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil...	10	15	130	350		
Loire-Infér.	50	20	5	2		
Maine-et-L.	330	100	120	280		450
Mayenne	60	20	15	180		50
Vendée	280	80	60			370

## CÉRÉALES

Malgré quelques fortes averses à la fin de la précédente semaine, on peut estimer cependant que la température est actuellement plus favorable aux céréales en terre. Le soleil est encore insuffisant, mais dans les bonnes terres bien travaillées et largement fumées, les tiges du blé prennent de la hauteur et les feuilles s'allongent également. Les blés qui ont reçu du sulfate d'ammoniaque en couverture se distinguent nettement de ceux que l'on a laissés à leurs propres forces.

Mais dans l'ensemble, l'aspect est peu brillant, on peut même dire qu'il est navrant dans bien des exploitations.

La hausse des blés étrangers a entraîné celle des blés indigènes. Elle paraît être arrivée à son maximum, et aujourd'hui si nous pouvons coter nos blés 167 à 168, c'est en tenant compte d'un fléchissement de 4 à 5 fr.

L'étranger nous envoie des prix très en baisse et il semble que nous allons arriver à une réaction sensible, si surtout le temps passe régulièrement au beau. N'oublions pas que dans deux mois, les blés du Maroc peuvent commencer à être expédiés sur la France, dans les ports du Sud et de l'Ouest, et que ces blés atteignent facilement 80 kilos à l'hectolitre. Leur importation facilitera grandement la soudure.

## Marché libre de Paris

Du Bulletin des Haïles du mercredi 2 mai :

**BLE.** — La hausse a fait des progrès constants depuis notre dernière réunion, sous l'influence des avis d'Amérique. La demande est d'ailleurs suivie, les offres réservées.

Beauce, Loiret 74 kilos 175-176. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne 74 k. 176. Touraine, Loir-et-Cher 74 kilos 174-175. Vendée, Anjou, Loire-Inf. 74 k. 173-174. Sarthe, Mayenne 74 kilos 175-176.

**SONS ET ISSUES.** — Toujours peu de disponibilités dans les moulins, l'exportation restant suivie.

Les sons ordinaires, principalement en provenance des grandes usines de la région parisienne, se négocient de 82 à 85 en disponible, de 81 à 83 en livrable.

Recoupettes fermes également de 80 à 82 francs.

**SEIGLES.** — Marchandise moins demandée. On cote de 147 à 150 dans les différents centres au nord de la Loire, et 133-134 Bretagne.

**AVOINES.** — Demande irrégulière. Grises de printemps Beauce, Eure, Brie 133.

Noires et grises de Bretagne 135-136 ; bigarrées 130-132.

**ORGES.** — Orges de mouture fermes également de 128 à 132 fr. selon départ.

**SARRASIN.** — Activité bien restreinte. Les offres sont très rares, de sorte que la fermeté se maintient, on peut voir le disponible à 115 fr. Bretagne avec déplacements insignifiants.

## SONGEZ à vos approvisionnements en sel

L'usage du sel dans la conservation des fourrages se répand de plus en plus. Chaque année, l'importance du tonnage en sel agricole croît au fur et à mesure du développement du progrès et de l'enseignement. Tous les cultivateurs envoient leurs commandes en même temps, quelques semaines avant les foins. Sains et salines se trouvent alors dans l'impossibilité absolue de donner satisfaction à tous.

Nombre de cultivateurs, l'an dernier, n'ont pu voir leurs commandes satisfaites à temps et ont ainsi supporté de grosses pertes. La poussée de l'herbe commence, c'est maintenant qu'il faut songer à faire votre provision en sel dénatré.

## Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 4 mai 1928.

	1927	167 à 168
Froment	1927	167 à 168
Seigle		130 à 135
Avoine		142 à 144
Orge mouture		135 à 140
Sarrasin		118 à 122
Son		82 à 88

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

### Légumes et Primeurs

MARCHÉ DE NANTES, 4 MAI 1928

Carottes vieilles...	100 k.	2 25	2 25
— nouvelles la botte	1 50	2 25	
Oseille	100 k.	50	2 25
Epinards	—	300	2 25
Pommes de terre nouvelles	—	225	2 25
Cresson	la douz.	4	2 25
Laitues	le cent	35	2 25
Poireaux	la botte de 30	3	2 25
Radis	la douz.	3	2 25
Oignons nouveaux, la botte	1 25	2 50	
Asperges	—	6	2 50
Navets	—	1	2 50
—	100 k.	200	2 50
Choux pommés	les 16	6	2 50
Choux-fleurs	la pièce	1 75	2 50
Chicorées	la douz.	6	2 50
Romaines	—	7	2 50
Petits pois nouveaux	le kilo	10	2 50

### Marché Talensac

Nantes, le 4 mai 1928.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			Pl. bas	P. haut
Bœufs	3	3	3,50	5,25
Vaches	—	—	—	—
Veaux	451	451	5,25	7,25
Moutons	364	364	6,25	7,25
Agneaux	—	—	—	—

## FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	200 à 230
Paille	130 à 140
Foin, les 500 k. en ville...	240 à 270
Paille	170 à 180

## VINS

Nous sommes en plein dans la période critique pour le vignoble. Les gélées du mois d'avril ont fait bien des dégâts dans les bas-fonds en général, mais aussi sur certains plateaux. Dans l'ensemble aujourd'hui, on croit que le mal atteint le quart ou peut-être le tiers du vignoble.

Rien d'intéressant à noter pour les vins au cellier, les stocks sont insignifiants, et insignifiants aussi sont les ventes pratiquées qui ne peuvent faire des cours bien confirmés.

Faute de mieux nous répétons ceux publiés précédemment.

### PRIX NOMINAUX :

Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	750 à 850
Muscadet 2 <sup>e</sup> choix	650 à 725
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix	400 à 430
Gros-plant 2 <sup>e</sup> choix	300 à 400

### Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

Nous cotons, sauf épousément :	
Sulfate de cuivre français	330
— anglais	335
Bouillie Azur	290
Soufre sublimé	160
Poudre Sulfostéatite	155

### HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.

1<sup>o</sup> Huiles pour machines agricoles : fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 2 fr. 90 à 3 fr. 60 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres) ;

2<sup>o</sup> Huiles pour créneuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre ;

3<sup>o</sup> Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 2 fr. 90 à 4 fr. 70, suivant désignation ci-dessus et suivant quantité demandée ;

4<sup>o</sup> Huiles pour moteurs et autos : Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 3 fr. 90 à 4 fr. 80 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état.

Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits ;

5<sup>o</sup> GRAISSE CONSISTANTE JAUNE extra, en boîtes de 1 kilo.

En vente au Syndicat, à Nantes : 5 fr. la botte.

# OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessus, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

## OFFRES

72. — A vendre, faucheuse Johnston d'occasion, pour 2 bœufs, coupe à droite. Bon état. S'adresser à M. Prudhomme, mécanicien à Bourgneuf-en-Retz.

73. — A vendre, chiots « bergers Allemands », 6 semaines. Grande origine. Pédigrés.

74. — A vendre un break couvert, six places. Très bon état.

75. — A louer, à la Bernerie, une maison de deux pièces et grand débarras, pouvant convenir à un homme sachant faire la vigne ; travail assuré toute l'année. S'adresser à l'Agence Pornicaise, rue de Noirmoutier, La Bernerie.

76. — A vendre, lapins géants des Flandres, blancs et chinchillas.

77. — A vendre un extracteur à miel, état neuf, et deux ruches Layens très bon état, avec nombreux cadres.

78. — A vendre : 1<sup>o</sup> Billard, petite dimension, bonne marque Paris, avec accessoires. Très bon état. 2<sup>o</sup> Voiture quatre roues, dite wagonnette, bois verni, roues ferrées, très légère, bons coussins ; se met à un ou deux chevaux. 3<sup>o</sup> Coupé quatre roues ferrées, très léger, carcasse tôle, garniture drap bleu, train jaune, se met à un ou deux chevaux. 4<sup>o</sup> Deux harnais à deux chevaux.

79. — A vendre deux bons camions Patent et une charrette fourragère à ressorts.

80. — A vendre, cause achat auto, charrette à ressorts toute neuve.

## DEMANDES

25. — Propriétaire régisseur recherche gestion de fermes ou toutes propriétés agricoles dans un rayon de 50 kilomètres de Nantes. Rémunération par participation aux bénéfices.

26. — On demande pour juin et région de Vallet, un ménage pour la culture (terres et vignes).

27. — Jeune ménage sans enfant demande place de garde, vigneron ou autre se rapprochant à la culture ou l'élevage.

28. — On demande à acheter un batteur ancien à dents.

29. — On demande ménage, avec un ou deux fils en âge de travailler, pour exploiter à prix d'argent une bordière de six hectares, région de Vertou, et comprenant terres labourables et vignes, celles-ci à moitié fruits.

30. — On demande un homme pour la culture et le jardinage, et un garçon pour aider à la culture.

31. — Jeune ménage, un enfant, demande place de jardinier vigneron et petite basse-cour.

32. — On demande, pour le 24 juin prochain, jardinier-cocher, cuisinière (ménage ou célibataires).

## FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

### MOIS DE MAI

Lundi 7 mai : La Chapelle-Glain, Nozay, Saint-Colombin, Thouaré. — Mardi 8 : Bousay, Loroux-Bottreux, Sainte-Reine.

Mercredi 9 : Crossac, Frossay, Saint-Nazaire (Immaculée), Saint-Nicolas-de-Rodon, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Vieille-Vigne. — Jeudi 10 : Aigrefeuille, Bouvron, Brains, Herbignac (Pompas), Ligné, Saint-Jean-de-Corcoué, Thouvois. — Vendredi 11 : Mésanger. — Samedi 12 : Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Michel. — Dimanche 13 : Escoublac, Vue.

Lundi 14 : Bouguenais, Fresnay, Pontchâteau. — Mardi 15 : Le Bigon, Grand-Auverné, Legé, Montoir, Sion, Varades. — Mercredi 16 : La Chapelle-des-Marais, Montbert (Geneston), Vigneux. — Jeudi 17 : Ancenis, Couëron, Héric, Stévrac. — Vendredi 18 : Clisson, Nort. — Samedi 19 : Guenrouet, Guérande, Ruffigné, Sainte-Pazanne. — Dimanche 20 : Le Temple.

## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

### PRIX AUX 100 KILOS

sans engagement et sauf variations :

### RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos) 170

Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos) 163

Brisures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.) 143

Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos) 163

Remouillages de fèves (sacs de 75 kilos) 115

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

LE TITAN (sacs de 75 k.) 132

Farine alimentaire pour porcs et bovins Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 161

Coprah en farine (sacs de 50 k.) 165

Arachides ruissées en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux 180

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

**Société Générale**  
Pour favoriser le développement  
du  
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

**AGENCE DE NANTES**  
18, Rue Lafayette  
Téléphone : 139.04

Toutes Opérations  
de  
Banque, Change et Bourse

LES BISCUITS  
**PILON**  
SONT BONS

A VENDRE EN CHARENTE & EN DORDOGNE  
Plusieurs Propriétés de conteneurs différentes  
ET A DES PRIX TRES INTERESSANTS  
AFFAIRES DE CONFIANCE — GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT  
S'adresser à M. Eugène COSSAIS, expert en propriétés à S-  
FLORENT-des-BOIS (Vendée).

La BANQUE  
DE LA  
LOIRE-INFERIEURE  
Albert DELIMELE et C<sup>o</sup>  
22, Rue du Galvaire, 22  
NANTES

achète cher les pièces d'argent  
grecques, belges, Napoléon III et toutes  
pièces d'argent et or (sauf françaises et  
écus suisses).

GRAINES  
SPECIALITES  
BETTERAVES  
CAROTTES  
RUTABAGAS  
— Mon THEBAULT —  
3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30  
— CATALOGUE FRANCO —

VOITURES d'ENFANTS  
(Spécialité)  
A. MAINGUY  
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES  
Téléphone 21.89

TOUTES REPARATIONS  
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

SULFATE d'AMMONIAQUE  
20 % d'azote ammoniacal

CIANAMIDE  
Granulée ou en Poudre, huilée  
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX  
13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote  
14,75 % nitrique,  
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ DES EXCELLENTS  
**ENGRAIS AZOTES**  
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE  
CHEZ LES NEGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES  
du  
**COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE**  
4, Quai Jean-Bart - Nantes

## AUX DEUX PASSAGES



102. Robe popeline pure  
aine, coloris mode, cra-  
vate crêpe et jeunes gens  
le chine.. 69 fr.

101. Complet réclame, jolie draperie fan-  
tasia mode, pour hommes  
69 fr.

401. Manteau soie façon  
rède, dos garni nervure  
Exceptionnel 69 fr.

VÊTEMENT popeline tons mode et noir. 159 - 129 fr.	99 fr.	COMPLET VESTON, belle dra- perie anglaise, façon soignée. 259 - 199 fr.	159 fr.
VÊTEMENT onduline soie, belle qualité, façon nouvelle, 195, 149	129 fr.	COSTUME Touriste, draperie spé- ciale, façon nouvelle. 175 fr.	119 fr.
ROBE fillette, popeline laine garnie plis et nervures. 3 fr. par taille. Le 2 ans.....	39 fr.	COSTUME pour Cérémonie serge, noir ou marine, pure laine. 299 fr.	229 fr.
MANTEAU demi saison pour fillettes, dispositions nouvelles. 31. par taille. Le 2 ans	29 fr.	COSTUME pour garçonnet, Norfolk, dos martingale. Le 6 ans.	39 fr.
CHERISES pour manteaux onduline, sullane, givrine. Le mètre 49 fr., 39 fr.	29 fr.	CHERISES pour hommes, percale d'alsace, 2 cols.....	20 fr.

Remise de 5 o/o aux Membres du Syndicat

VIN NATUREL, la pièce 200 litres, fco port,  
fût régie, 400 francs, BARDON VALETTE, St-  
Césaire, Gard. Ech. 3 francs timbrés.

VACHES BRETONNES pures pie-noire tu-  
berculinées, cha-  
vaux, bidets et postiers.

GUERISON RADICALE DE LA GALE du  
cheval, chien, mout-  
ton, par une seule application. BÔT, vétérinaire-  
se-cleveur, VANNES (Morbihan).

MONSIEUR 70 ans, ex-sous-directeur com-  
mercial d'importance, cherche poste important dans  
affaire industrielle, sérieuse, avec ou sans  
apports. S'adresser Publicité Ouest, Nantes,  
n° 174.

ACHETEZ vos BOUCHONS et ARTICLES de CAVES  
— TONNELERIE et VITICULTURE —  
chez  
**Emile Boullery**  
7, Quai Brancas (près la Poste) NANTES  
Téléphone 133.91 — R. G. Nantes 12.279

L. PIOGÉ  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Constructeur

FOIRE - EXPOSITION DE BRETAGNE  
ET DE L'OUEST  
**RENNES**  
28 AVRIL  
— 6 MAI —  
— 1928 —  
Toutes les Branches de l'Industrie et  
du Commerce seront représentées.

**La Foire-Exposition de Rennes**

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé,  
la Foire-Exposition de Bretagne et de la  
Région de l'Ouest se tiendra pour la 7<sup>e</sup>  
fois à Rennes du 28 avril au 6 mai pro-  
chain. Cette foire ne sera pas seulement  
une grande manifestation agricole, mais  
elle devient très nettement, cette année,  
une foire générale où toutes les branches  
du commerce et de l'industrie seront re-  
présentées.

La Foire de Rennes marquera de plus  
un nouveau progrès sur les foires précé-  
dentes, car elle devient internationale :

de grosses maisons de Belgique, de Suisse,  
d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de  
Tchéco-Slovaquie ont retenu des stands  
importants.

Rappelons que des conditions spéciales  
ont été accordées par les chemins de fer  
de l'Etat pour toutes les personnes qui  
viendront à Rennes visiter la Foire-Expo-  
sition. La Foire-Exposition sera ouverte  
toute la journée, de 9 heures à 18 heures,  
sans interruption, du samedi 28 avril au  
dimanche soir 6 mai.

RECLAME  
Appareil PLIANT pour pellicule 6x9, au prix exceptionnel de 125 fr.

**G. FOURCADE**  
NANTES - 16, Rue d'Orléans - NANTES

présente aux PRIX LES PLUS AVANTAGEUX LE PLUS BEAU CHOIX  
d'Appareils Photographiques  
VOYEZ nos PRIX pour les Appareils avec Objectifs Carl ZEISS Iéna d'origine

MACHINES A TRICOTER  
Aux Meilleurs Prix — Surplus, Bobines  
Réparations — Transformations — Travail à façon  
COMPTANT - CRÉDIT - COTONS  
Catalogue et Echantillons Gratuits  
**LA TRAVAILLEUSE, à Nantes**  
15, Rue Mercœur — Tél. 133.52

**CYCLES STELLA**  
Les grandes courses cyclistes prouvent les qualités des cou-  
reurs ; les frais qu'elles occasionnent, reportés sur la fabri-  
cation, donnent infiniment plus de garantie à l'acheteur.  
STELLA suit ce sage principe  
Pas de frais généraux inutiles, mais outillage perfectionné,  
matières premières de grand choix, atelier d'assemblage unique  
en France ; ouvriers spécialisés.  
MAXIMUM DE QUALITÉ, MINIMUM DE PRIX  
FONTENEAU, constructeur, 21, Chaussée de la Madeleine,  
Usines, 3 bis, rue Laënnec, Nantes. Tél. 27-66.

Le Sceptique  
EST SA PROPRE VICTIME !!  
Un savant a trouvé le moyen de vous  
éviter la calvitie.  
Le progrès prouve que reste chauve qui veut  
En voilà encore une preuve  
Brochures contre 1 fr. en timbres-postes.  
Consulter gratis, tous les jours  
(dimanche excepté). Laboratoire HIDALGO, de Paris — Passage Summeray, NANTES

La vague rouge  
S'INFILTRE  
DANS LE MONDE ENTIER  
après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie  
Elle vous menace vous-même

avec son  
Marteau  
destructeur

et sa  
manœuvre  
Fauçille

du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez  
**La Vague Rouge**  
seule revue spécialisée, dont la documentation pré-  
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur le  
Mouvement bolchéviste et le Mouvement  
antibolchéviste.  
Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-  
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et  
aux paysans que trompe le communisme, comme  
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.  
BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Le Numéro (68 pages) : 2 fr.  
ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. — ETRANGER : 30 fr.  
R. C. 378.410 Compte de chèques postaux : Paris 1005.48

**BAPTEMES**  
FABRIQUE DE DRAGEES  
**ROUX-RETIENE**  
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

**GUEUDET**  
NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

COMMUNIONS

SMOKING revers soie . . . . . 125 - 175 - 225 fr.  
MARINS col ottoman . . . . . 69 - 99 - 125 fr.  
MARINS beaux modèles, col marin ou Danton. 150 - 225 - 275 fr.

TOUT LE VETEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

**GUEUDET HABILLE BIEN**

**Chaussures PAUL**  
8, Rue d'Orléans - NANTES

Des Prix  
De la Qualité

En Hiver,  
PULVÉRISEZ VOS CEPS AU  
Pyratlon  
Schlössing  
QUI DETRUIT

ESCA  
FOLLETAGE  
APOPLEXIE  
PYRALE  
COCHYLIS  
EUDEMIS

En Été,  
TRAITEZ VOS VIGNES AVEC  
Bouillie  
Schlössing  
Soures Noirs

CONTRE  
MILDIU  
OIDIUM

Bouillie Cupro-  
Arsenicale  
et Nicopoudre

CONTRE  
COCHYLIS  
EUDEMIS  
ALTISE  
MILDIU, Oidium

En Automne,  
VITRIOLÉZ A SECS VOS SEMENCES DE CÉRÉALES A LA  
Vitrioline  
Schlössing

SOUVERAINE CONTRE  
la CARIE

Toute l'Année, TRAITÉZ VOS VINS,  
DESINFECTÉZ VOS FUTS ET FOUTRES AU  
SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLÖ-  
SSING, SUPÉRIEUR AUX MECHES SOUFRÉES.  
Usines : CHLÖSSING F<sup>ms</sup> & C<sup>o</sup>, MARSEILLE  
A NANTES CHEZ MM.  
GUILLON et ROBERT, 9, rue de la Paix,  
MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.

Les ingénieurs de la  
**Pax-Labor**  
ont conçu une  
Écrémeuse et n'en  
ont copié aucune.  
C'est pour  
cette raison que la  
PAX-LABOR  
n'a pas les défauts  
des autres.

PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités,  
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Écrémeuses Françaises  
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

ACHÈTEZ TOUTES SAUVAGINES  
foinées, pulois, martres, renards, belettes,  
taupes, lièvres, écureuils en 1<sup>re</sup> quantité.  
PERROCHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne  
(Loire-Inférieure).

"EMÉ" RECHAUD  
au GAZ de PÉTROLE  
Breveté S. G. D. G.  
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE  
En vente dans toutes les bonnes maisons  
G. ROUX, fabricant, à CUSSET (Allier)

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer  
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de LA RUDELIÈRE (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral  
du 10 Décembre 1929).

**LES SABLES-D'OLONNE**

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'EGOUT  
Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS  
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son  
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.  
S'adresser : à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE